

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 76 (1979)
Heft: 3

Rubrik: Variétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Variétés

LES ABEILLES CHANTENT-ELLES À NOËL ?

Voilà une question qui m'est souvent posée avant Noël par des personnes pleines de bon sens. Et bien non, elles ne chantent pas à Noël. Si l'on va poser son oreille ce jour-là sur une ruche et qu'il fasse relativement doux ou froid, il est possible d'entendre un léger bruissement. Celui-ci est provoqué par un léger tremblement des abeilles qui sont groupées à ce moment et qui ont ainsi un peu chaud. Ce bruit-là, nous pouvons l'entendre tous les jours pendant l'hiver.

Je crois que j'ai trouvé l'autre jour la solution à cette légende de Noël. Alors que je me trouvais à Bulle avec un collègue apiculteur dans une pinte de l'endroit et causant de nos petites bestioles, un petit vieux de 85 ans bien sonnés se trouvait à nos côtés et nous écoutait sans rien dire. Tout à coup il nous dit : «Moi aussi j'ai fait de l'apiculture dans mon jeune âge. Lorsque j'avais 6 ou 7 ans je chantais le soir de Noël avec mes frères et mon grand-père dans son rucher. Il nous disait que nous devions annoncer Noël à nos amies. Nous prenions un falot et départ pour le rucher. C'était une sorte d'armoire avec 5 ou 6 ruches de paille à l'intérieur. Nous chantions un ou deux chants de circonstance puis nous avions la permission du grand-père de mettre notre oreille à l'entrée de la ruche. Ça chantait fort à l'intérieur de la ruche et le grand-père nous disait qu'elles étaient heureuses et chantaient avec nous. Ce n'était pas étonnant avec tout le bruit que nous avions fait nous les avions énervées et le bruissement était très fort. Mais comme nous n'avions pas écouté si les abeilles chantaient les autres jours nous ne savions pas si elles chantaient seulement à Noël.»

Il nous a expliqué aussi comment l'on pratiquait lors du décès d'un apiculteur.

Les successeurs de l'apiculteur devaient se rendre au rucher et avertir les abeilles à l'aide d'une formule consacrée : «Abeilles, mes amies, le maître est mort. Je ferai tout mon possible pour votre avenir.»

Ils devaient aussi mettre un crêpe aux ruches afin que le deuil soit bien porté.

C'est ainsi que tout se passait chez ce vieux monsieur qui n'a pas voulu nous dire son nom. C'est un petit neveu qui exploite à présent le rucher de la ferme. Il a maintenant une trentaine de ruches. La formule de succession a porté ses fruits. *D. Ramel.*

Propos hivernaux

La saison, dite morte, nous donne l'occasion de passer en revue l'activité de l'année écoulée, d'en relever les joies et les déficiences, de faire en somme notre examen de conscience.

Ces deux à trois mois d'apparente inactivité nous permettent de relire les revues parcourues hâtivement dans le courant de l'année. C'est au cours de cette seconde lecture que j'ai apprécié les deux poèmes, d'auteur inconnu, que je me permets de citer ci-dessous.

Espérer

*Espérer, espérer. Ce mince filet d'eau
Qui coule au flanc de la montagne, humble ruisseau
Ou fleuve voyageur oublieux de la source,
N'a-t-il pas tout au long de sa chantante course
Le désir, l'espérance, hélas peut-être en vain,
D'aller grossir les flots d'un océan lointain?*

*Méditer, travailler, se demander: demain,
Saurai-je utilement me rendre plus humain?
Faire ce qui ne fut au cours de l'âge tendre;
Le parfum est exquis des roses de novembre...*

*Puis il viendra le jour impossible à prévoir
Où nous apparaîtra l'immense abîme noir...
Lors tout sera fini, notre chair sera morte,
Mais son souffle vivra dans le vent qui l'emporte.*

relevé par Doudin.

Rester jeune

*C'est vouloir que l'esprit conserve ses vingt ans,
Même si les cheveux sont plus rares et blancs.
C'est sourire au matin comme un enfant qui chante,
S'émerveiller des soirs. Si la lune est absente
La créer pour soi-même et d'un ciel étoilé
Illuminer la nuit et l'horizon voilé.*

*Se nourrir de projets, d'illusions, de rêves,
Oublier que les ans n'ont que des heures brèves,
Car il en est du temps comme de l'être aimé,
Dont chaque instant grandit à nos yeux la beauté;
Garder au cœur l'élan, l'amour, l'enthousiasme;
L'âge affaiblit l'ardeur mais il enrichit l'âme.*

relevé par Doudin.

BABOUE ET RONCHON



Le surnom du premier lui était venu de sa fâcheuse habitude de bavarder à tort et en travers et, de surcroît, de se vanter, ce qui n'était pas le moins regrettable de ses défauts car, entre ses heures de travail en fabrique, il consacrait tous ses loisirs à son «hobby»: l'apiculture. Or, le bavardage inconsidéré et la vantardise en ce qui concerne le rendement d'un rucher peut vous faire passer pour plus riche que vous n'êtes et susciter des jalousies propres à vous exposer à de graves ennuis.

Quant au second, proche voisin du premier, gros paysan, travaillant, âpre au gain, mais de vue un peu courte, il devait son sobriquet à sa prédisposition à ronchonner à propos de tout et de rien, et contre tout un chacun. Une jalousie innée, facile à exacerber, qu'il arrivait mal à cacher, n'était pas le moindre de ses défauts.

Mais entendons-nous bien. Au demeurant, Babouet et Ronchon étaient assez bons garçons et plutôt bien considérés des gens du village. Preuve en est leur apprentissage au conseil communal depuis deux législatures. Chacun sait qu'à la campagne nul ne peut être investi d'une telle charge s'il ne jouit pas pleinement de la confiance de ses concitoyens. Je n'irai pas cependant jusqu'à affirmer qu'ils avaient tous deux des aptitudes particulières pouvant leur faire espérer d'avoir un jour l'honneur de présider cette noble assemblée.

Les fréquents échanges d'apostrophes entre les deux hommes pouvaient parfois laisser croire à leur entourage qu'ils sen voulaient à mort. Il n'en était pourtant rien. Il ne serait jamais venu à l'idée de l'un de faire une sale crasse à l'autre. Pour Babouet, d'esprit primesautier, il s'agissait tout simplement, pour rigoler un peu, de réveiller la mauvaise humeur et la jalousie de son voisin. D'où ses vantardises destinées à lui faire croire qu'il suffisait d'entreposer une colonie d'abeilles au coin d'un bois pour s'enrichir rapidement. Et Ronchon, qui sans cesse se prétendait victime de la dureté des temps, notamment du manque à gagner consécutif au contingentement de la production laitière, acceptait difficilement de voir Babouet apparemment toujours content de son sort et gagnant, du moins le croyait-il, des mille et des cents en plus de son traitement à la fabrique. Cependant, un jour d'orage, pour prouver qu'il n'était pas méchant ni rancunier, il n'avait pas hésité une seconde, en l'absence de son chineur de mouchier, de recouvrir précaution-

neusement l'une de ses ruches qu'un fort coup de «Joran» avait proprement décapitée. Bien précautionneusement, parce que maître Ronchon craignait comme la peste les piquûres venimeuses depuis que celles-ci, certain matin de fœhn, l'avaient gratifié d'un «cotzon» pouvant faire bisquer son taureau.

Les relations de voisinage semblaient devoir en rester là quand, l'automne dernier, Coquette, la génisse préférée de Ronchon, provoqua un incident de nature à les envenimer. Ne s'avisait-elle pas, la gueuse, par un bel après-midi, de franchir le fil de clôture de son parc, que son maître, par mesure d'économie probablement, avait renoncé à brancher sur la pile dispensatrice de courant électrique, pour aller musarder autour des ruches de Babouet. A un moment donné, elle se permit même d'envoyer une forte bouffée de son haleine chargée de senteurs d'herbages en digestion sur la planche d'envol de la colonie la plus populeuse. On devine aisément la suite. L'intruse fut aussitôt entourée d'un nuage noir qui l'accompagna jusque dans son parc précipitamment regagné, et où ses treize compagnes ne tardèrent pas à subir aussi les attaques venimeuses d'une gent ailée peu prodigue de l'aiguillon. Ce fut alors une fuite éperdue vers l'étable d'un troupeau beuglant, mufle haut et queue en l'air.

Ronchon, occupé dans sa cour à trier des pommes de terre, sut tout de suite à qui attribuer l'affolement de ses vaches. Le tintement de leurs sonnailles, secouées en tous sens, couvrit en partie ses imprécations. Mais Babouet n'entendit rien. Il était au travail. Seule sa femme et quelques paysans qui n'étaient pas aux champs eurent à subir le tapage et à entendre les injures crachées avec véhémence à l'adresse du propriétaire des avettes. Ce dernier, renseigné dès son retour, pensa de prime abord à aller exprimer ses regrets à son fougueux voisin. Puis, réflexion faite, habituel insouciant peu enclin à précipiter les choses, il décida d'attendre de voir d'où viendrait le vent.

Mais, chose curieuse, rien ne vint. Ronchon resta bouche cousue le lendemain et les jours suivants. Cette attitude inhabituelle chez ce ronchonneur impénitent l'intrigua et, même l'inquiéta. Un sentiment prémonitoire l'avertissait qu'un coup bas se préparait. Il n'eut pas à attendre longtemps. C'est au cours de l'assemblée des conseillers communaux convoqués pour le samedi de la semaine suivante qu'il comprit ce que son collègue avait mijoté. Après avoir formulé le vœu de voir les débats se dérouler sous le signe de la courtoisie et de la bienséance, le président donna la parole au secrétaire pour la lecture du procès-verbal de la réunion précédente, procéda à la liquidation de quelques affaires de peu d'importance et passa à l'objet principal inscrit à l'ordre du jour, soit la discussion sur la modification éventuelle du taux de l'impôt communal pour l'année suivante.

C'est ce moment que Ronchon attendait avec une fébrile impatience, sans bien savoir exactement, on le verra plus loin, de quoi on allait discuter. Il fut le premier à demander la parole pour proposer tout de go que soit institué un impôt annuel de 10 fr. par ruche d'abeilles entreposée sur le territoire communal. Babouet, se sentant directement visé, se leva promptement pour déclarer qu'il était d'accord avec cette proposition, moyennant qu'un impôt identique soit perçu pour chaque pièce de bétail bovin recensée dans la commune. Après avoir réfléchi quelques secondes, Ronchon répliqua : «d'accord, mais à la condition que mes vaches puissent aller, comme tes abeilles, se fourrer partout et pâturer n'importe où.»

Le président, soucieux de la bonne tenue de l'assemblée, crut bon alors de signifier aux intéressés que le conseil ne s'était pas réuni pour assister à un règlement de compte entre particuliers, ni pour tenter de trouver de nouvelles matières imposables, mais simplement pour décider de la reconduction ou, éventuellement, de l'abaissement ou de l'élévation du taux de l'impôt communal pour l'année prochaine.

L'incident et la signification judiciaire qui s'en suivit ayant eu pour effet de créer une ambiance très détendue, le président jugea le moment favorable pour proposer ce qui lui tenait le plus à cœur, soit le statu quo, ce qui fut admis par la majorité des conseillers présents. Le syndic et le boursier, restés jusque-là un peu soucieux dans leur coin, se frottèrent alors les mains de contentement car, à leur sens, l'abaissement préconisé en sourdine par quelques citoyens peu disposés à sacrifier leur intérêt à leur devoir, aurait compromis l'équilibre du budget déjà établi.

Peut-être devaient-ils cet heureux dénouement aux facéties de Babouet et de Ronchon. Ce dernier sortit de la séance fort content parce qu'il pensait avoir eu le dernier mot, tandis que le premier, plus perspicace et ordinairement grand pêcheur de maximes, méditait, peut-être pour la première fois sur la pertinence de l'une d'elles :

«ON REGRETTE PLUS SOUVENT D'AVOIR PARLÉ
QUE DE S'ÊTRE TU»

Ad. Goy.

13^e congrès de la FNOSAD, Evian les 31 mars, 1^{er} et 2 avril 1979

BULLETIN D'INSCRIPTION ET PROGRAMME

à demander à Monsieur FIVEL Georges, Champlan PASSY
74190 LE FAYET, tél. (50) 78 29 43 avant le 10 mars 1979.

KID

«UN ARBRE-UN ENFANT» A KID 79: 20000 ARBRES POUR LE SAHEL

Chaque année, le Salon international de l'Enfance et de la Jeunesse, KID, accueille une organisation chargée de veiller au bien-être de l'Enfant. Cette fois-ci, du 24 mars au 1^{er} avril, KID 79 marquera l'Année internationale de l'Enfant par la présence de l'Union internationale de protection de l'enfance (UIPE) qui consacra un pavillon à l'action «Un arbre-un enfant». 51000 arbres plantés aujourd'hui au Sahel, voilà les premiers résultats d'une gigantesque opération lancée en 1977 et qui n'en est qu'à ses débuts.

Organisation non gouvernementale mixte, l'UIPE est une vaste fédération de 170 organisations publiques et privées dans quelque 70 pays. En matière de coopération, son rôle est notamment, par l'intermédiaire de sa «banque des projets», de faire connaître à ses membres comme à d'autres les programmes qu'elle aura aidé à formuler ou qu'elle recommande, émanant de pays ou de régions désirant recevoir un appui.

Pourquoi des plantations d'arbres? C'est en modifiant les rapports entre l'homme et son environnement par une revalorisation des sols que l'on pourra pallier aux insuffisances dont souffrent les enfants du tiers monde. L'arbre constitue un facteur décisif de développement, il retient l'eau, ombrage les pâturages, favorise la création de l'humus et se révèle le seul remède à l'avance du désert.

Au Sahel, ceinture désertique traversant d'est en ouest et au nord de l'équateur le continent africain, 25 millions d'êtres humains, dont la moitié sont des enfants et des jeunes, luttent contre le désert qui, par son évolution naturelle et par la négligence de l'homme, s'est installé dans une région autrefois fertile.

L'arbrisseau que l'on aide à planter maintenant donne une chance d'existence d'homme de demain aux enfants d'aujourd'hui. L'espace d'une semaine, du 24 mars au 1^{er} avril, KID 79 abritera une forêt de 20000 arbustes. En acheter un signifiera donner une chance de vie à un enfant par la plantation simultanée d'un arbre au Sahel.

Gageons que ces 20000 arbustes du Palais de Beaulieu seront bien vite dispersés à travers le pays tant par les visiteurs de KID 79 que par ceux du Salon international du Tourisme et des Vacances qui aura lieu en même temps que le Salon international de l'Enfance et de la Jeunesse de Lausanne.

SP.



Le résultat d'une coopération dans de nombreux pays, depuis quelques années, avec des Instituts d'apiculture et des Apiculteurs professionnels



Le Rayon STAPLA® ST 6

- En plastique spécial enduit de cire
- Bien accepté par les abeilles, aussi bien dans les hausses que dans le corps de ruche
- Dans toutes les dimensions de cadres, mais également dans des dimensions spéciales



- Travail réduit
- Pas de rupture, ni d'effondrement à l'extraction
- Nettoyage et stérilisation très facilement
- Des colonies plus fortes, plus productives
- La cire devient une véritable source de revenus
- Un article durable, un investissement unique

Demandez notre information, avec tous les détails et les instructions pour le remplacement des cires gaufrées par Rayons-STAPLA ST 6.

Représenté en Suisse par: Apiculture Moderne, Lamberson 9, 3960 SIERRE



STAPLA GmbH & Co.
Dieselstr. 5, D-6365 Rosbach v.d.H.
Allemagne

